



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

logement social

Question écrite n° 88768

Texte de la question

M. René Rouquet souhaite interroger M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur le principe du droit au logement social des Français, qui semble désormais susceptible de pouvoir être malheureusement remis en cause, du fait de l'assouplissement regrettable de la loi SRU. Les jeunes risquent d'être les premiers touchés par cette remise en cause, comme s'en inquiètent aujourd'hui de nombreuses organisations dans notre pays, à l'image du constat accablant que vient de dresser la Fondation Abbé Pierre. Son onzième rapport annuel, publié le 1er février est, à cet égard, sans appel : les jeunes sont les premiers à souffrir des problèmes du logement en France, avec 25 % à 30 % parmi les sans domicile fixe. Déjà touchés par le chômage et par l'aggravation de l'emploi précaire, nos jeunes concitoyens de moins de 25 ans sont également lésés par la faiblesse du nombre de logements sociaux et la hausse constante du coût locatif du parc privé. En effet, les portes du logement s'ouvrent de plus en plus difficilement pour les jeunes, du fait des craintes que suscite leur situation auprès des bailleurs. Cette situation risque d'être aggravée, si d'aventure le contrat première embauche (CPE) devait entrer en vigueur. Ce contrat, comme le CNE, n'offrant en effet aucune garantie de durée ni de maintien dans l'emploi, les propriétaires, inquiets de cette instabilité, vont progressivement refuser de louer aux jeunes salariés. Aussi, face à cette situation du logement en France qui apparaît catastrophique, il le remercie de bien vouloir lui indiquer quelles sont les mesures que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour favoriser l'accès de tous au logement.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88768

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 2006, page 2682